



## ÉTABLISSEMENT

Palais des Festivals et des  
Congrès de Cannes (06)  
CS 30051

06414 Cannes Cedex

## AVIS DE MARCHÉ

SERVICES

Avis de marché – directive générale, régime ordinaire

## Section 1 - Acheteur

### 1.1 Acheteur

Nom officiel : Palais des Festivals et des Congrès de Cannes (06).

Forme juridique de l'acheteur: Entreprise publique, contrôlée par une collectivité locale

Activité du pouvoir adjudicateur: .

## Section 2 - Procédure

### 2.1 Procédure

Titre: Prestations de nettoyage des locaux du Palais des Festivals et des Congrès de Cannes et de ses dépendances, et de déblayage des zones d'exposition pendant le montage et le démontage des salons.

Description: Prestations de nettoyage des locaux du Palais des Festivals et des Congrès de Cannes et de ses dépendances, et de déblayage des zones d'exposition pendant le montage et le démontage des salons

Identifiant interne: 26/06.

Type de Procédure: Négociée avec publication préalable d'un appel à la concurrence / concurrentielle avec négociation.

Procédure accélérée: NON.

Principales caractéristiques de la procédure: Le présent marché est passé selon une procédure avec négociation. Il est soumis aux dispositions des articles L. 2124-3, R. 2124-1, R. 2124-3-4° et R. 2161-12 à R. 2161-20 du Code de la commande publique. Conformément aux articles R. 2142-15, R. 2142-16 et R. 2142-17-2° du Code de la commande publique, la SEMEC limitera le nombre de candidats admis à soumissionner à trois candidats au minimum et à quatre candidats au maximum, choisis en fonction de leur rang de classement à l'issue de la notation des candidatures, sur la base des critères de jugement des candidatures figurant au présent avis et dans le règlement de la consultation, et sous réserve d'un nombre suffisant de candidatures recevables.

#### 2.1.1 Objectif

Nature du marché: services.

Nomenclature principale (cpv): 90911000. 90911200. 90911300. 90919200.

#### 2.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale: Palais des Festivals et des Congrès, ses dépendances et ses abords.

Ville: Cannes.

Code postal: 06400.

Code NUTS: FRL03.

Pays: FRANCE.

#### 2.1.3 Valeur

#### 2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires du marché: La consultation donnera lieu, en application des articles L. 2125-1-1°, R. 2162-1, R. 2162-2 - alinéa 2, R. 2162-4-2°, R. 2162-5, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique, à la conclusion d'un accord-cadre mono-attributaire. Il s'agit d'un accord-cadre composite correspondant pour partie à un marché ordinaire à prix global et forfaitaire (partie A), et pour partie à un accord-cadre à prix unitaires donnant lieu à l'émission de bons de commande (partie B). L'accord-cadre est conclu sans minimum, mais avec un maximum annuel de 2 850 000 euros HT pour la partie B. Ce montant vaut pour la période initiale et pour chacune des périodes de reconduction. La valeur estimée et la valeur maximale de l'accord-cadre indiquées dans le présent avis sont hors TVA et s'entendent pour la durée totale du marché (4 ans, reconductions comprises). Cet accord-cadre sera conclu pour une durée d'un an à compter du 1er janvier 2027, ou de sa date de notification si celle-ci est postérieure. Il est reconductible trois fois, de manière tacite, par périodes successives d'un an, sans que sa durée totale ne puisse dépasser quatre ans. Le marché est traité : - À prix global et forfaitaire pour la partie A ; - À prix unitaires pour la partie B, soit la partie à bons de commande. Les prix unitaires dont le libellé est donné dans le bordereau des prix unitaires seront appliqués aux quantités réellement exécutées. Les prix ne subiront aucune majoration pour des services effectués la nuit, les dimanches ou les jours fériés et ce pour chacune des deux parties du marché (parties A et B).

Informations complémentaires de la procédure: La passation du présent marché s'effectue selon une procédure avec négociation. Elle est décomposée en deux phases distinctes : - Une phase candidatures – phase 1 – au terme de laquelle seront sélectionnés les candidats admis à présenter une offre ; - Une phase offres – phase 2 – au terme de laquelle l'attributaire sera choisi. Précisions sur les critères d'attribution des offres du présent avis : les sous-critères de choix des offres et leur pondération sont indiqués dans le règlement de la consultation (RC). Les modalités concernant la négociation sont décrites dans le RC. L'acheteur se réserve la possibilité de rajouter 1, voire 2 phases de négociation et, au terme de chacune de ces phases le cas échéant, de ne retenir que la ou les offres(s) répondant le mieux aux critères de jugement des offres. Dans le cadre de la préparation de leur offre, deux visites du site, par les candidats admis à remettre une offre, sont obligatoires, à savoir le lundi 7 septembre 2026 de 19 h à 21 h (pendant le montage du Cannes Yachting Festival) et le mercredi 16 septembre 2026 de 10h à 12 h. Les modalités pratiques de ces visites sont précisées dans le RC.

Base juridique : Directive 2014/24/EU

## 2.1.5 Conditions de passation des marchés

### 2.1.6 Motifs d'exclusion

Informations complémentaires du marché: La consultation donnera lieu, en application des articles L. 2125-1-1°, R. 2162-1, R. 2162-2 - alinéa 2, R. 2162-4-2°, R. 2162-5, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique, à la conclusion d'un accord-cadre mono-attributaire. Il s'agit d'un accord-cadre composite correspondant pour partie à un marché ordinaire à prix global et forfaitaire (partie A), et pour partie à un accord-cadre à prix unitaires donnant lieu à l'émission de bons de commande (partie B). L'accord-cadre est conclu sans minimum, mais avec un maximum annuel de 2 850 000 euros HT pour la partie B. Ce montant vaut pour la période initiale et pour chacune des périodes de reconduction. La valeur estimée et la valeur maximale de l'accord-cadre indiquées dans le présent avis sont hors TVA et s'entendent pour la durée totale du marché (4 ans, reconductions comprises). Cet accord-cadre sera conclu pour une durée d'un an à compter du 1er janvier 2027, ou de sa date de notification si celle-ci est postérieure. Il est reconductible trois fois, de manière tacite, par périodes successives d'un an, sans que sa durée totale ne puisse dépasser quatre ans. Le marché est traité : - À prix global et forfaitaire pour la partie A ; - À prix unitaires pour la partie B, soit la partie à bons de commande. Les prix unitaires dont le libellé est donné dans le bordereau des prix unitaires seront appliqués aux quantités réellement exécutées. Les prix ne subiront aucune majoration pour des services effectués la nuit, les dimanches ou les jours fériés et ce pour chacune des deux parties du marché (parties A et B).

Sources des motifs d'exclusion: Document de marché

Situation analogue à la faillite prévue dans la législation nationale:

Description: Voir règlement de la consultation.

Faillite:

Description: Voir règlement de la consultation.

Corruption:

Description: Voir règlement de la consultation.

Concordat:

Description: Voir règlement de la consultation.

Participation à une organisation criminelle:

Description: Voir règlement de la consultation.

Accords avec d'autres opérateurs économiques en vue de fausser la concurrence:

Description: Voir règlement de la consultation.

Manquement aux obligations dans le domaine du droit environnemental:

Description: Voir règlement de la consultation.

Blanchiment de capitaux ou financement du terrorisme:

Description: Voir règlement de la consultation.

Fraude:

Description: Voir règlement de la consultation.

Travail des enfants et autres formes de traite des êtres humains:

Description: Voir règlement de la consultation.

Insolvabilité:

Description: Voir règlement de la consultation.

Manquement aux obligations dans le domaine du droit du travail:

Description: Voir règlement de la consultation.

Biens administrés par un liquidateur:

Description: Voir règlement de la consultation.

Coupable de fausses déclarations, non-communication, n'a pas été en mesure de fournir les documents requis et a obtenu des informations confidentielles de la présente procédure:

Description: Voir règlement de la consultation.

Motifs d'exclusion purement nationaux:

Description: Voir règlement de la consultation.

Conflit d'intérêt créé par sa participation à la procédure de passation de marché:

Description: Voir règlement de la consultation.

Association directe ou indirecte à la préparation de cette procédure de passation de marché:

Description: Voir règlement de la consultation.

Coupable d'une faute professionnelle grave:

Description: Voir règlement de la consultation.

Résiliation, dommages et intérêts ou autres sanctions comparables:

Description: Voir règlement de la consultation.

Manquement aux obligations dans le domaine du droit social:

Description: Voir règlement de la consultation.

Païement des cotisations de sécurité sociale:

Description: Voir règlement de la consultation.

État de cessation d'activités:

Description: Voir règlement de la consultation.

Païement d'impôts et taxes:

Description: Voir règlement de la consultation.

Infractions terroristes ou infractions liées aux activités terroristes:

Description: Voir règlement de la consultation.

## Section 5 - Lot

### 5.1 LOT N° : LOT-0001

Identifiant interne: 26/06.

Titre: Prestations de nettoyage des locaux du Palais des Festivals et des Congrès de Cannes et de ses dépendances, et de déblayage des zones d'exposition pendant le montage et le démontage des salons.

Description: Inauguré en 1982, le Palais des Festivals et des Congrès de Cannes, dont la gestion a été concédée à la Société d'économie Mixte pour les Événements Cannois (SEMEC), accueille tous les ans de nombreux salons professionnels, congrès et séminaires. Sa superficie, tous types de surfaces confondus, est d'environ 81 000 m<sup>2</sup>, dont 56 000 m<sup>2</sup> (répartis sur 9

niveaux) pour le Palais, et 25 000 m2 (répartis sur 3 niveaux) pour son extension, dite espace " Riviera ". La SEMEC est, en outre, amenée à intervenir ponctuellement dans d'autres espaces attenants tels que la Pantiéro (environ 6 270 m2), la gare maritime avec son porche d'entrée et son quai côté port (environ 1 695 m2), etc. Les prestations sont décomposées en deux parties :

1) La partie A qui concerne les travaux périodiques. Ces travaux consistent à nettoyer certains locaux et zones régulièrement utilisés (bureaux du personnel, vestiaires, sanitaires, circulations, ascenseurs, abords parvis, etc., soit environ 13 000 m2 en tout), selon une périodicité qui est définie dans le cahier des charges (de 1 à 7 nettoyages hebdomadaires), et ce au plus tard avant 8 heures du matin. 2) La partie B qui concerne les prestations suivantes :

2.1) Les travaux à la demande consistant à nettoyer tous les autres locaux, selon les besoins, et dans des délais propres à chaque intervention ; Dans ces travaux est compris le nettoyage des stands d'exposition les jours de manifestations et salons (environ 1 120 000 m2 de surfaces de stands par an, base 2025). A noter que, pour les manifestations les plus importantes, une surface de 35 000 à 45 000 m2 est à nettoyer quotidiennement pendant une durée moyenne de 4 jours. Ces prestations de nettoyage comprennent aussi :

- le nettoyage de la vitrerie : environ 103 000 m2 par an, dont une partie (environ 12 400 m2 par an) nécessite que le prestataire loue une nacelle automotrice ;

- la fourniture des produits, accessoires et matériels nécessaires aux prestations, objet de la présente consultation ;

- la fourniture du papier essuie-mains, du papier toilette, du savon liquide, des bombes de désodorisants et du gel hydroalcoolique, ainsi que la totalité des distributeurs correspondants et autres équipements (soit, à titre indicatif, 861 équipements tels que distributeurs d'essuie-mains, de papier toilette et de savon, sèche-mains automatiques, diffuseurs de désodorisant, distributeurs de gel hydroalcoolique et réceptacles d'hygiène féminine).

2.2) Le déblayage des zones d'exposition pendant les périodes de montage et de démontage des salons qui sont accueillis au sein du Palais des Festivals. Ces prestations consistent à dégager les zones de tout déchet résultant des activités de montage et de démontage (emballages, polyanes, papiers, moquettes, tissus muraux, cartons, palettes, bois, adhésifs, etc.) au fur et à mesure de l'avancement des opérations. En 2025, environ 1 065 000 m2 ont, ainsi, été déblayés, et le volume des déchets a représenté 1 643 tonnes environ. A noter que la SEMEC met à la disposition du prestataire des bacs de 660 litres pour la collecte des déchets et, pour certaines grosses manifestations, des bennes à ordures ménagères selon les délais de livraison. Le Palais des Festivals et des Congrès, soucieux d'offrir à ses clients des services de qualité et d'être un palais écoresponsable se distingue par diverses certifications : ISO 9001(qualité), ISO 20121 (Management responsable appliqué à l'activité événementielle), ISO 18788 (Management des opérations de Sécurité Privées) et GBAC Star Facility. Enfin, le palais a formulé une raison d'être consistant à " accueillir durablement le monde " afin d'affirmer sa démarche d'entreprise à mission

### 5.1.1 Objectif

Type de marché: services.

Classification CPV: 90911000. 90911200. 90911300. 90919200.

### 5.1.2 Lieu d'exécution

Lieu d'exécution: Palais des Festivals et des Congrès de Cannes, ses dépendances et ses abords.

Ville: Cannes.

Code Postal: 06400.

Pays: France.

Informations complémentaires: La SEMEC est également amenée à intervenir ponctuellement dans d'autres espaces attenants tels que la Pantiéro (environ 6 270 m2), la gare maritime avec son porche d'entrée et son quai côté port (environ 1 695 m2), ainsi que dans tout autre espace extérieur situé dans le périmètre proche du Palais des Festivals et des Congrès, et occupé dans le cadre des manifestations et salons accueillis (voir CCTP).

### 5.1.3 Durée estimée

Durée par année(s): 4.

### 5.1.4 Renouvellement

### 5.1.5 Valeur

Valeur (hors TVA): 10800000 EUR.

Valeur maximale de l'accord-cadre: 11400000 EUR.

### 5.1.6 Informations générales

Les noms et qualifications professionnelles du personnel affecté à l'exécution du marché doivent être indiqués: Exigence dans l'offre

Le marché est financé au moins partiellement par des fonds de l'Union européenne: Projet de passation de marchés non financé par des fonds de l'UE.

Informations complémentaires: Conformément aux dispositions de la convention collective nationale des entreprises de propreté et services associés, et notamment son annexe relative à la garantie d'emploi et à la continuité du contrat de travail en cas de changement de prestataire, l'entreprise " entrante " est tenue de reprendre le personnel de l'entreprise " sortante " affecté au site objet du marché. À ce titre, les candidats sont informés que 24 salariés (en CDI) sont à reprendre, représentant une masse salariale chargée mensuelle estimée à 82 690,83 euros (salaires de base + primes). L'attention des candidats est attirée sur la mise en œuvre d'éléments à caractère social dans les conditions d'exécution du marché, en application de l'article L. 2112-2 du Code de la Commande Publique et définis au Cahier des Clauses Administratives Particulières : le futur titulaire devra réaliser au minimum 8 000 heures d'insertion par an. Compte tenu des activités du Palais des Festivals et des Congrès, les prestations nécessitent des interventions de jour comme de nuit, week-ends et jours fériés compris.

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui.

### 5.1.7 Achats stratégiques

Approche de réduction des impacts environnementaux: none.

### 5.1.8 Critères d'accessibilité

### 5.1.9 Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Document de marché.

**Description** : Capacité économique et financière du candidat, appréciée au regard des éléments économiques et financiers présentés..

**Pondération (pourcentage, valeur exacte)** : 25

**Description** : Capacités professionnelles appréciées au regard des références produites.

**Pondération (pourcentage, valeur exacte)** : 45

**Description** : Capacités techniques appréciées au regard des moyens humains (effectifs) présentés.

**Pondération (pourcentage, valeur exacte)** : 30

**Description** : Les renseignements et documents à produire à l'appui de la candidature sont énoncés dans le règlement de la consultation. Condition minimale de participation : les candidats sont tenus de justifier d'un chiffre d'affaires annuel minimal de 3 000 000 € HT dans le domaine concerné par le marché objet de la présente consultation.

**Nombre maximal de candidats à inviter pour la deuxième étape de la procédure**: 4.

**Nombre minimal de candidats à inviter pour la deuxième étape de la procédure**: 3.

**L'acheteur se réserve le droit d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans autre négociation**: 3.

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère Qualité** :

**Description** : Mode opératoire et organisation mis en œuvre pour l'exécution des prestations du marché.

**Pondération (pourcentage, valeur exacte)** : 35

**Critère Qualité** :

**Description** : Moyens techniques et matériels spécifiquement affectés et mobilisés pour l'exécution du marché.

**Pondération (pourcentage, valeur exacte)** : 20

**Critère Qualité** :

**Description** : Démarche qualité, sécurité-santé au travail et environnement.

**Pondération (pourcentage, valeur exacte)** : 5

**Critère Prix** :

**Description** : Prix des prestations.

**Pondération (pourcentage, valeur exacte)** : 40

#### 5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-securises.fr>

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français.

#### 5.1.12 Conditions du marché public

Date limite de réception des demandes de participation : 09/06/2026 à 12:00.

Soumission électronique : Requête

Adresse pour la soumission : <https://www.marches-securises.fr>.

Catalogue électronique : Non autorisée

Langues dans lesquelles les offres ou les demandes de participation peuvent être présentées : français.

Variantes : Non autorisée

Informations complémentaires : .

**Conditions de présentation** :

**Conditions du marché** :

Conditions relatives à l'exécution du contrat : En application de l'article R. 2122-7 du Code de la commande publique, des marchés de prestations similaires pourront être conclus sans publicité ni mise en concurrence, avec le titulaire du présent marché.

Facturation électronique : Autorisée

Arrangements financiers : Pas de versement d'avance. Modalités de révision : voir CCAP. Les sommes dues en principal en exécution du marché seront payées, par virement bancaire, dans un délai global ne pouvant excéder 60 jours. Le taux des intérêts moratoires est égal au taux d'intérêt appliqué par la Banque centrale européenne à ses opérations principales de refinancement les plus récentes, en vigueur au premier jour du semestre de l'année civile au cours duquel les intérêts moratoires ont commencé à courir, majoré de 10 points de pourcentage. Les intérêts moratoires sont augmentés d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros. Les crédits sont inscrits au budget annuel de la SEMEC.

Financement sur fonds propres.

#### 5.1.15 Techniques

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximum de participants : 1.

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et révision

**Organisation chargée des procédures de recours** : Tribunal de grande instance de Marseille

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours** : Tribunal de grande instance de Marseille

## Section 8 - Organisations

### 8.1 ORG-0001

Nom officiel : Palais des Festivals et des Congrès de Cannes (06).  
Numéro d'enregistrement (SIRET) : 38315023200015.  
Adresse postale : Société d'Économie Mixte pour les Événements Cannois (SEMEC) La Croisette, CS 30051.  
Adresse postale : Société d'Économie Mixte pour les Événements Cannois (SEMEC) La Croisette, CS 30051.  
Ville : Cannes Cedex.  
Code postal : 06414.  
Pays : FRANCE.  
Point de contact: Service des Marchés - Téléphone : +33 492993141 ou 8415.  
Adresse électronique: [commandepublique@palaisdesfestivals.com](mailto:commandepublique@palaisdesfestivals.com).  
Téléphone: +33 492998400.  
Télécopieur: +33 493993734.  
Adresse internet: <https://www.palaisdesfestivals.com>.  
Profil de l'acheteur: <https://www.marches-securises.fr>.

## 8.2 ORG-0003

Nom officiel : Tribunal de grande instance de Marseille.  
Numéro d'enregistrement (SIRET) : 17130111200776.  
Adresse postale : 6, rue Joseph Autran,.  
Ville : MARSEILLE CEDEX 06.  
Code postal : 13281.  
Pays : FRANCE.  
Point de contact: Greffe du tribunal judiciaire.  
Adresse électronique: [accueil-marseille@justice.fr](mailto:accueil-marseille@justice.fr).  
Téléphone: +33 491 155050.  
Télécopieur: +33 491544290.  
Adresse internet: <http://www.justice.gouv.fr>.

## **Section 11 - Informations relatives à l'avis**

### 11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis :4944c23f-9445-40ea-83fb-33b3096b59f5  
Type de formulaire: Mise en concurrence.  
Type d'avis : Avis de marché – directive générale, régime ordinaire.  
Date d'envoi de l'avis: 07/05/2026 à 17:26.  
Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible: français.